

PROMULGATION

1. Entrée en vigueur d'un règlement ou de règlements

Lors de la séance ordinaire du 9 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté les règlements suivants :

- N° 26-003 Règlement modifiant le Règlement de zonage, afin d'autoriser la classe d'usages « Commerce automobile (C7) » dans la zone C-1511, de limiter le nombre d'ateliers et garages de réparation d'automobile et d'interdire certains usages
- N° 26-004 Règlement modifiant le Règlement de zonage, afin de remplacer la classe d'usages « Habitation collective (H7) » par la classe d'usages « Institutionnel et administratif d'envergure (P2) » dans la zone P-1272

Lors de la séance ordinaire du 23 février 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté le règlement suivant :

- N° 26-008 Règlement modifiant le Règlement de zonage, afin d'ajouter l'usage « Entrepreneur général et spécialisé sans entreposage extérieur » dans la zone C-1275

Les règlements ci-avant mentionnés ont été approuvés par la MRC de Rimouski-Neigette, le 18 mars 2026, et les certificats de conformité ont été délivrés, le 19 mars 2026.

Ces règlements entrent en vigueur à la date de délivrance des certificats de conformité. Ils sont réputés conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Rimouski-Neigette et aux dispositions du document complémentaire.

2. Consultation du règlement ou des règlements

Les règlements peuvent être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
- par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse greffe@rimouski.ca.
- c) en consultant les procès-verbaux des séances du 9 et 23 février 2026, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux

Rimouski, le 25 mars 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier